

## **AVIS D'INFORMATION POUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC AEROPORTUAIRE**

Le présent avis de publicité, conformément à l'article L.2122-1-4 du Code général de la Propriété des Personnes Publiques, a pour objet de porter à la connaissance du public la manifestation spontanée d'une entreprise, qui a fait une proposition d'occupation du domaine public concédé pour l'exercice d'une activité économique.

Avis Publié le : 11/01/2021

Durée de mise en ligne de l'avis : 1 mois

Activité : **Centre de simulation aéronautique**

L'avis d'information pour l'occupation du domaine public aéroportuaire est ouvert à toutes les entreprises ayant une assise financière suffisante et justifiant d'une expérience dans le domaine des simulateurs aéronautiques à destination du grand public et des professionnels (pilotes, stage d'inventive, ....)

Le Titulaire exercera son activité sur l'Aéroport dans le respect des règles édictées par sa profession.

Dans le cadre de la présente consultation, le Titulaire exercera au sein d'un espace d'une emprise définie comme suit :

Biens concernés : Un espace situé dans l'aérogare en zone publique arrivée au 1<sup>er</sup> étage pour une surface totale de **300 ,66 m<sup>2</sup>**.

La surface est répartie comme mentionnée ci-dessous :

- 1 surface de 47,41 m<sup>2</sup>
- 1 surface de 6,14 m<sup>2</sup>
- 1 surface de 20,35 m<sup>2</sup>
- 1 surface de 102,79 m<sup>2</sup>
- 1 surface de 123,97 m<sup>2</sup>

Un plan pourra être adressé sur demande à l'adresse mail suivante :

[b.zwickert@strasbourg.aeroport.fr](mailto:b.zwickert@strasbourg.aeroport.fr)

L'aménagement et l'entretien des biens occupés devront être pris en charge par le Titulaire.

Horaires :

Le Titulaire s'engage à ouvrir le centre dès lors que l'aérogare n'est pas fermée au public.

Durée de la convention : **9 ans**, soit jusqu'au 28 février 2030, sans possibilité de reconduction tacite.

Caractéristiques essentielles de l'occupation :

- |                                     |   |
|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> DROIT REEL | <input checked="" type="checkbox"/> SANS DROIT REEL |
| <input type="checkbox"/> EXCLUSIF   | <input checked="" type="checkbox"/> NON EXCLUSIF    |

L'autorisation d'occupation temporaire est non susceptible de donner lieu à l'exploitation d'un fonds de commerce.

Redevances :

En contrepartie de l'autorisation domaniale consentie, le Titulaire versera à SA Aéroport de Strasbourg, une redevance domaniale composée :

- d'une part fixe correspondant à la surface occupée.
- d'une part proportionnelle au chiffre d'affaires réalisé par le Titulaire sur l'Activité dans l'Aéroport

Au regard des règles de sûreté et de sécurité applicables dans la zone aéroportuaire, les candidats sont informés que la SA Aéroport de Strasbourg Entzheim fournit à titre exclusif les prestations d'éclairage, chauffage, électricité et eau potable et traitement des déchets.

Les charges liées à l'entretien des équipements privatifs restent du périmètre du Titulaire.

Les sommes dues à la SA Aéroport de Strasbourg Entzheim sont assujetties à la TVA au taux en vigueur.

**Remise des manifestations d'intérêt**

Dans l'hypothèse où un ou plusieurs autres opérateurs manifesteraient leur intérêt pour occuper le domaine public ici visé dans les conditions définies par le présent avis, la SA Aéroport de Strasbourg Entzheim lancera une procédure de publicité et de sélection préalable, conformément à l'article L. 2122-1-1 du Code général de la propriété des personnes publiques.

Dans l'hypothèse où aucune manifestation d'intérêt concurrente ne serait reçue dans les délais impartis, la SA Aéroport de Strasbourg Entzheim pourra autoriser le candidat ayant manifesté son intérêt de façon spontanée à occuper le domaine public pour y exercer son activité.

Date limite de réception des propositions : **10/02/2021 à 12h00** selon les conditions fixées ci-dessous.

Les propositions seront transmises au format informatique avec des fichiers « .pdf » ou tout autre format compatible.

Adresse et renseignement :

Aéroport de Strasbourg Entzheim  
Madame Béatrice ZWICKERT  
Pôle Extra-Aéronautique  
Route de Strasbourg  
67960 ENTZHEIM  
Mail : [b.zwickert@strasbourg.aeroport.fr](mailto:b.zwickert@strasbourg.aeroport.fr)